

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet RESEAU DE CHALEUR EPERNAY sur la commune principale de l'AIOT 10 Rue Jean Sébastien Bach 51200 Épernay.

La référence de votre dossier est A-4-A94NGCZ5A et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 07/05/2024 à 18h17 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **98342333600012**

Fonction : **Directeur de Projet**

### Personne morale

N° SIRET **98342333600012**

Raison sociale **RESEAU DE CHALEUR EPERNAY**

Forme juridique **Société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**18-20 Quai du Point du Jour**

**92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

### Signataire

Qualité : **Directeur Général**

## Référent

Fonction : **Directeur de Projet**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **RESEAU DE CHALEUR EPERNAY**

Description des activités :

**Le site a pour usage principal la production de chaleur pour la ville d'Épernay. Actuellement, reprise de l'installation existante par un nouvel exploitant "RESEAU DE CHALEUR EPERNAY" depuis le 01/01/2024 en remplacement du précédent exploitant DALKIA. A partir du 01/11/2025, l'activité exercé sur le site sera modifiée de la manière suivante : - Générateur 1 de 4,545 MW fonctionnant à la biomasse - Générateur 2 de 7,955 MW fonctionnant à la biomasse - Générateur 3 (moteur de cogénération) de 7,426 MW fonctionnant au gaz - Générateur 4 de secours de 4,333 MW fonctionnant au gaz - Générateur 5 de secours de 6,461 MW fonctionnant au gaz et au fioul domestique - Générateur 6 de secours de 6.461 MW fonctionnant au gaz et au fioul domestique**

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

#### Localisation de l'installation

Adresse **10 Rue Jean Sébastien Bach 51200 Épernay**

X : 770899

Y : 6882171

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Le site a pour usage principal la production de chaleur pour la ville d'Epernay. Aujourd'hui, différentes installations sont déjà présentes sur le site, pour une puissance totale de 18,72 MW : - 1 chaudière bio-méthane d'une puissance de 4,333 MW ; - 1 chaudière bio-méthane d'une puissance de 6,461 MW ; - 1 chaudière bio-méthane d'une puissance de 6,461 MW ; - Une installation de cogénération de 7,926 MW. L'installation est actuellement soumise à déclaration au titre des ICPE (rubrique 2910-A2). L'installation existante a été reprise par un nouvel exploitant "RESEAU DE CHALEUR EPERNAY" depuis le 01/01/2024 en remplacement du précédent exploitant DALKIA. Dans le cadre du déploiement du réseau de chaleur de la ville d'Epernay avec raccordement de nouveaux abonnés, et dans le but d'améliorer les performances environnementales du site par une augmentation du taux d'énergie renouvelable dans la production de chaleur de la ville, une extension du site est prévue. Ainsi, deux nouvelles chaudières vont être mises en place sur le site : - 1 chaudière biomasse d'une puissance de 4,545 MW ; - 1 chaudière biomasse d'une puissance de 7,955 MW. Le combustible d'alimentation des deux chaudières correspond à des plaquettes forestières, bois de plaquettes bocagères et bois de classe A SSD et bois de vigne (volume stockage de 1500m3). A partir du 01/11/2025, l'activité exercé sur le site sera modifiée de la manière suivante : - Générateur 1 de 4,545 MW fonctionnant à la biomasse - Générateur 2 de 7,955 MW fonctionnant à la biomasse - Générateur 3 (moteur de cogénération) de 7,426 MW fonctionnant au gaz - Générateur 4 de secours de 4,333 MW fonctionnant au gaz - Générateur 5 de secours de 6,461 MW fonctionnant au gaz et au fioul domestique - Générateur 6 de secours de 6.461 MW fonctionnant au gaz et au fioul domestique Soit un total de 19 926 kW**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2910	2910-A-2	Installation de combustion	Puissance thermique nominale 19.926 MW	Puissance thermique nominale 1.206 MW	DC
1532	1532-2-b	Stockage de bois ou de matériaux analogues	1500 m3	1500 m3	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Les déchets liés à l'exploitation des deux chaudières biomasses seront traités de la manière suivante : - Cendres sous foyer et multicyclone : valorisation suivant plan d'épandage - Centre sous filtres à manches : traité comme des déchets dangereux avec suivi bordereaux de déchets**  
**Les VLE réglementaires seront respectées.**